

DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DÉLIBÉRATION N°2023-023 - CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE SERVITUDES DE PASSAGE AVEC ENEDIS SUR LA PARCELLE AD 875 SITUEE RUE MAURICE SAMBRON

Le 8 mars 2023, à dix-huit heures trente-trois minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation : le jeudi 2 mars 2023

Nombre de membres :

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	25
Excusés	8

**Présents :**

Mme Danielle CORNET - M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie MORAND - Mme Sylvie FUSELLIER - M. Philippe ROUAUD  
Mme Hélène MAVÉRAUD - M. Stéphane MÉREL - Mme Muriel MAHÉ - M. Armel MOYON - M. Paul LONGATTE  
Mme Eliane RENAUT - M. Christian BURLLOT - M. Jean-François GAUTIER - Mme Valérie ROSE - Mme Françoise CRAND  
M. Sébastien SOURGET - Mme Magali ANDRZEJEWSKI - Mme Caroline SOUFFLET - M. Régis GANDON  
Mme Souad TERRASSIN - M. Sébastien COIRRE - Mme Lætitia GUTH - Mme Margareth SAMSON - Mme Sabrina DUVAL  
Mme Nadège BLANCHARD

**Excusés :**

M. Gabriel DUVAL (pouvoir à M. Sébastien SOURGET)  
M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ (pouvoir à M. Stéphane MÉREL)  
Mme Christel NORMAND (pouvoir à Mme Margareth SAMSON)  
M. Brice CLOUET (pouvoir à Mme Danielle CORNET)  
M. Erwan TANNNEAU (pouvoir à M. Régis GANDON)  
M. Jonathan HERVÉ (pouvoir à M. Philippe ROUAUD)  
M. André THIBAUDEAU (pouvoir à Mme Eliane RENAUT)  
Mme Maddy SAVALLE (pouvoir à Mme Sylvie FUSELLIER)

**Secrétaire de séance :**

Mme Nadège BLANCHARD

**Rapporteur :**

M. Armel MOYON, 8<sup>ème</sup> Adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'espace rural

Dans le cadre du projet de résidence seniors située rue Maurice Sambron et pour permettre l'alimentation électrique du bâtiment, ENEDIS sollicite la Commune pour instaurer une servitude de passage en tréfonds sur la parcelle AD 875.

VU l'avis favorable de la commission Urbanisme, espace rural en date du 16 février 2023 ;

## **DELIBÉRÉ**

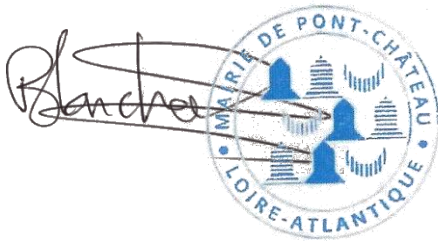
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > D'autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer la convention de servitude de tréfonds sur la parcelle AD 875 située rue Maurice Sambron, conclue avec ENEDIS et annexée à la présente délibération, ainsi que tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre,  
A Pont-Château, le 9 mars 2023

La secrétaire de séance,  
Nadège BLANCHARD

Le Maire,  
Danielle CORNET



*Pièces annexes : Convention de servitudes de passage avec ENEDIS sur la parcelle AD 875 située rue Maurice Sambron - Plans*

Prénom – Nom de l'auteur : Danielle CORNET  
Qualité de l'auteur : Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

- De la transmission au contrôle de légalité le : .....9/03/2023.....
- De la publication ou notification le : .....9/03/2023.....

*Le présent document peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale (6 allée de l'île Gloriette – C.S 24111-44041 NANTES CEDEX) ou par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible à partir du site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Un recours gracieux pourra préalablement être réalisé dans le même délai auprès de la Mairie, place Dominique David, 44160 Pont-Château.*